



Centre paroissial saint Martin

Règlement intérieur

Il s'agit d'un bâtiment non-fumeur.

La paroisse décline toute responsabilité en cas de vol durant l'utilisation du centre. Toutes les entrées et sorties doivent se faire par le hall d'accueil

Stationnement

Utilisez les parkings publics : place de l'église, rue Henri Prou, Gymnase Gilardi

Règles de sécurité

- Appliquer les consignes de sécurité : affichées dans le centre,
- Limiter l'usage des rallonges électriques.

Utilisation du chauffage

Une température de base est maintenue pendant l'hiver. Si nécessaire, le chauffage peut être renforcé en utilisant le bouton poussoir dans les salles en conséquence il est expressément demandé de laisser portes et fenêtres fermées en hiver.

Utilisation de la cuisine, des tables et chaises

Seuls des adultes peuvent utiliser la cuisine en respectant le matériel mis à disposition des utilisateurs.

Les chaises et les tables resteront à l'intérieur des salles et ne sortiront sous aucun prétexte dans le jardin.

Environnement

- Le centre paroissial se trouve en zone habitée. En conséquence, il est demandé de faire attention au bruit. Pas de tapage nocturne après 22h00, ni diurne.

Remise en ordre

- Les chaises et tables, ainsi que tout mobilier d'appoint, devront être rangés à leur place, voir plan des salles.
- Le réfrigérateur doit être vidé, nettoyé et laissé ouvert.

Nettoyage

- Le matériel de nettoyage se trouve dans le placard de ménage (balais, seau, serpillières).
- La ou les salle(s) utilisée(s), l'entrée et les sanitaires devront être nettoyés.

Elimination des déchets

Les sacs poubelle fermés devront être sortis et mis dans la grande poubelle en quittant les lieux.

Horaire d'utilisation

- Toute utilisation du centre paroissial, ne doit pas dépasser 22h00 pour les rencontres privées et 23h00 pour les réunions de travail
- Les départs doivent se faire, au plus tard pour cette heure, en respectant l'heure de libération convenue.
- Ils doivent se faire le plus silencieusement possible, sans claquer les portières des véhicules.

Avant de partir

- Eteignez tous les éclairages des salles, l'éclairage des sanitaires et le hall d'entrée s'éteindra tout seul.
- Vérifiez la fermeture des fenêtres, portes fenêtres et des portes intérieures.
- Fermez le portail de la cour,
- Quittez l'établissement en vérifiant la fermeture de la porte d'entrée du centre.